

Les Amis d'Harpignies

Faire battre le cœur de Saint Privé !

Bulletin d'Adhésion ou de Donation 2019

Vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Courriel : @ Téléphone :

Date de Naissance : Certifie ne pas être sous tutelle ou curatelle

Cotisation Adhérent : 10,00 € : Années 2109 Par Chèque : Espèces : Virement :
Donation : € Somme en toute lettre :

Faire une donation à notre association permet de déduire 66% pour un particulier et 60% pour une entreprise de son montant d'impôt en vertu des articles 200, 238bis et 885-0Vbis A du Code général des Impôts (CGI). Un avoir fiscal vous sera adressé par retour de courrier dès réception de votre don. Le donateur est membre de droit de l'association et à ce titre recevra une carte de membre. Dès réception de votre adhésion, une carte millésimée de membre vous sera adressée par retour de courrier.



Domiciliation Bancaire - Cosne sur Loire

IBAN : International Bank Account Number
FR76 1080 7004 5242 4211 5104 615

Adresse SWIFT - Bank Identification Code (BIC)
CCBPFPPDJN

Adresse de correspondance et administrative de l'association :

« Les Amis d'Harpignies » 15, route de Septfonds « Les Antres de Bauvais » - 89220 Saint Privé

Courriel : lesamisdharpignies@gmail.com



Devenir membre, c'est permettre de soutenir une activité culturelle dans notre village, créer des animations valorisantes porteuses d'épanouissement social pour ses habitants et favoriser du lien intergénérationnel.

Les membres de l'association sont des bénévoles et travaillent pour créer un rendez-vous enrichi et renouvelé annuellement, et faire battre le cœur de Saint Privé !

Comptant sur votre soutien, bienvenue chez vous !

Le Président

A : Signature :

Le : 2019



L'association dispose d'un système informatique destiné à faciliter l'activité de celle-ci. Les informations qui sont demandées font l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant auprès du secrétaire de l'association.

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



Dans le cadre des activités bénévoles liées à l'association, les membres adhérents ou donateurs sont assurés Responsabilité Civile souscrite chez Groupama Banque, contrat consultable auprès du secrétaire de l'association.

